



C2010-Direction générale des services VGP-Direction des finances VGP

DELIBERATION N° D.2020.01.5

du Conseil communautaire du 7 janvier 2020

Budgets annexes assainissement régie, marchés et délégation de service public de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Ouverture anticipée des crédits d'investissement pour l'exercice 2020.

Date de la convocation : 20 décembre 2019
Date d'affichage : 8 janvier 2020
Nombre de conseillers en exercice : 82
Secrétaire de séance : Mme Caroline DOUCERAIN
Rapporteur : M. Olivier LEBRUN

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Michel BANCAL, Mme Stéphanie BANCAL, M. Jacques BELLIER, M. Philippe BENASSAYA, Mme Dorothée BILGER, M. Philippe BRILLAULT, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Patrick CHARLES, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Jean-Marie CLERMONT, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Michel CONTE, M. Michel CROUZAT, Mme Sylvie D'ESTEVE, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Christine DE LA FERTE, M. François DE MAZIERES, M. Laurent DELAPORTE, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Bruno DREVON, M. Sébastien DURAND, Mme Juliette ESPINOS, M. Hervé FLEURY, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Claude JAMATI, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Géraldine LARDENNOIS, Mme Karin LE MENE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Olivier LEBRUN, M. Erik LINQUIER, M. Alain NOURISSIER, Mme Magali ORDAS, M. Philippe PAIN, M. Patrice PANNETIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-François PEUMERY, Mme Pascale RENAUD, M. Richard RIVAUD, M. Alain SANSON, M. Jean-Christian SCHNELL, M. François SIMEONI, M. Pierre SOUDRY, M. Marc TOURELLE, M. Thierry VOITELLIER, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE.

Absents excusés:

M. Philippe BAUD, Mme Corinne BEBIN, M. François-Xavier BELLAMY, Mme Coralie BELMER, M. Didier BLANCHARD, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Richard DELEPIERRE, Mme Marie DENAISON, M. François LAMBERT, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Martine SCHMIT, Mme Carmise ZENON.
Mme Laurence AUGERE (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU (pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE), Mme Sonia BRAU (pouvoir à M. Philippe BENASSAYA), M. Gilles CURTI (pouvoir à Mme Frédérique KIBLER), M. Benoit DE SAINT SERNIN (pouvoir à M. François SIMEONI), M. Pascal THEVENOT (pouvoir à M. François DE MAZIERES), M. Olivier DELAPORTE (pouvoir à M. Pierre SOUDRY), M. Philippe DEVALLOIS (pouvoir à M. Jean-Christophe LAPREE), Mme Lydie DUCHON (pouvoir à M. Philippe BRILLAULT), Mme Amélie GOLKA (pouvoir à M. Michel CONTE), Mme Florence MELLOR (pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), Mme Florence NAPOLY (pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL), M. Bernard DEBAIN (pouvoir à M. Claude JAMATI).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu les budgets primitifs des budgets annexes de l'assainissement pour l'exercice 2019 votés par les communes de Bièvres le 28 février 2019, Bois d'Arcy le 3 avril 2019, Bougival le 14 février 2019, Buc le 17 décembre 2018, Châteaufort le 3 avril 2019, Jouy-en-Josas le 25 mars 2019, La Celle Saint-Cloud le 11 décembre 2018, Noisy-le-Roi le 8 avril 2019, Rennemoulin le 20 mars 2019, Toussus-le-Noble le 8 avril 2019, Vélizy-Villacoublay le 19 décembre 2018, Versailles le 28 mars 2019 et Viroflay le 21 février 2019,

Vu la délibération n° D.2020.01.1 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 7 janvier 2020 relative à la création de trois budgets annexes assainissement : régie, marchés et DSP,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc,

Vu l'avis favorable de la commission administration générale, finances et personnel du 18 novembre 2019.

Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2020 des budgets annexes assainissement

Le budget primitif (BP) des trois budgets annexes assainissement – régie, marchés et délégation de service public (DSP) – de l'exercice 2020 de la communauté d'agglomération sera voté le 3 mars 2020.

Le Code général des collectivités territoriales prévoit ce cas de figure et réglemente précisément la possibilité de commencer à exécuter un budget avant son vote effectif.

En investissement, il est ainsi possible :

- d'engager et mandater dès le 1^{er} janvier 2020 les restes à réaliser de dépenses d'investissement de l'année 2019 qui seront arrêtés au 31 décembre 2019,
- d'engager et mandater de nouveaux crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser.

Par conséquent, dans le cas du transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2020, les communes membres ont transféré à la communauté d'agglomération les restes à réaliser d'investissement arrêtés au 31 décembre 2019, celle-ci ayant l'obligation de payer les dépenses d'investissement engagées.

A cela s'ajoute un montant de crédits d'investissement que le Conseil communautaire peut ouvrir de manière anticipée dans la limite de 25 % des crédits d'investissements votés par les communes en 2019.

Ces dispositions permettent d'éviter toute rupture d'activité durant le premier trimestre de l'année, sachant que les crédits ainsi ouverts seront intégrés dans le BP 2020 de Versailles Grand Parc.

Aussi, il est proposé d'ouvrir les crédits d'investissement sur les budgets annexes précités de manière très limitée, pour régler des situations d'imprévu étant donné que le budget sera voté dans 2 mois.

C'est pourquoi les tableaux ci-dessous ne tiennent compte que du montant des crédits d'investissement votés par les communes lors du BP 2019, les dépenses d'investissement votées par les communes en 2019 étant en réalité plus importantes après prise en compte du budget supplémentaire et des décisions modificatives.

• Le montant des crédits d'investissements votés par les communes en 2019

Les tableaux ci-dessous déterminent les crédits d'investissement votés au BP des budgets annexes assainissement des communes membres de Versailles Grand Parc pour l'exercice 2019.

Budget annexe assainissement de la commune en régie :

Ce budget annexe ne comporte qu'une seule commune : Versailles.

Chapitre par nature	Article par nature	Libellé	BP 2019 Versailles
16	1681	Autres emprunts	177 000,00
20	2033	Frais insertion	5 700,00
20	2031	Frais d'études	20 000,00
21	2154	Matériel industriel	5 000,00
21	2183	Matériel informatique	500,00
21	2184	Mobilier	500,00
21	2188	Autres immobilisations corporelles	500,00
23	2315	Installa°, matériel, outillages	1 911 800,00
		Total dépenses réelles d'investissement votées en 2019	2 598 000,00

Budget annexe assainissement des communes en marchés :

Ce budget annexe comporte 6 communes : Bougival, Buc, Rennemoulin, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay et Viroflay.

Chapitre par nature	Article par nature	Libellé	BP 2019 Bougival	BP 2019 Buc	BP 2019 Rennemoulin	BP 2019 Toussus-le-Noble	BP 2019 Vélizy-Villacoublay	BP 2019 Viroflay	Total BP 2019 6 communes
16	1681	Autres emprunts	3 477,00			1 400,00			4 877,00
16	1641	Remboursement emprunts		27 700,00	205 000,00	14 700,00			247 400,00
16	16449	Op° titrage ligne de trésorerie						1 000 000,00	1 000 000,00
20	2031	Frais d'études		10 000,00			100 000,00		110 000,00
20	203	Frais d'études			1 000,00				1 000,00
21	21532	Réseaux d'assainissement				555 030,00	167 000,00		722 030,00
21	2156	Matériel spécifique	600 000,00						600 000,00
21	213	Constructions	196 404,01						196 404,01
23	2315	Installation,, matériel, outillages		200 000,00	21 000,00			864 000,00	1 085 000,00
4581	4581	Op° cpte de tiers			394 205,00				394 205,00
Total dépenses réelles d'investissement votées en 2019			799 881,01	237 700,00	621 205,00	571 130,00	267 000,00	1 864 000,00	4 360 916,01

Budget annexe assainissement des communes en DSP :

Ce budget annexe comporte 7 communes : Bièvres, Bois d'Arcy, Châteaufort, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, La Celle Saint-Cloud et Noisy-le-Roi.

Chapitre par nature	Article par nature	Libellé	BP 2019 Bièvres	BP 2019 Bois d'Arcy	BP 2019 Châteaufort	BP 2019 Jouy	BP 2019 La Celle St-Cloud	BP 2019 Les Loges	BP 2019 Noisy	Total BP 2019 (7 communes)
16	1681	Autres emprunts					8 150,00	945,94	6 420,00	15 515,94
16	1641	Remboursement emprunts	14 343,74				49 150,00		63 580,00	127 073,74
20	2031	Frais d'études		174 210,00		30 000,00	100 000,00			304 210,00
20	203	Frais d'études	305 961,00							305 961,00
204	20421	Subvention versée pour un équipement à une personne de droit privé : matériel, études				7 272,00				7 272,00
21	21532	Réseaux d'assainissement						414 362,00		414 362,00
21	213	Constructions	1 014 766,75							1 014 766,75
23	2315	Installa°, matériel, outillages		1 038 000,00	213 238,09	451 638,93	660 000,00	98 157,96	277 606,84	2 738 641,82
Total dépenses réelles d'investissement votées en 2019			1 335 071,49	1 212 210,00	213 238,09	488 910,93	817 300,00	513 465,90	347 606,84	4 927 803,25

• L'ouverture des crédits anticipés des budgets annexes assainissement de Versailles Grand Parc pour 2020

Il n'est pas nécessaire d'ouvrir de manière anticipée l'ensemble des crédits d'investissement étant donné que certaines opérations bénéficieront de restes à réaliser suffisants.

Les tableaux ci-dessous déterminent la proposition d'ouverture des crédits d'investissement sur l'exercice budgétaire 2020 de la communauté d'agglomération pour chaque budget annexe assainissement.

Conformément au CGCT, le calcul de l'ouverture maximale des crédits d'investissement (25 % du BP

2019) se fait hors remboursement de la dette. Par conséquent, les crédits au chapitre 16 sont ouverts à hauteur de 100 % du BP 2019.

Budget annexe assainissement Régie :

Chapitre par nature	Article par nature	Libellé	BP 2019	Ouverture maximale (25 % du BP2019)	Ouverture anticipée des crédits 2020 Budget REGIE
16	1681	Autres emprunts	177 000,00	177 000,00	177 000,00
20	2033	Frais insertion	5 700,00	1 425,00	1 000,00
20	2031	Frais d'études	20 000,00	5 000,00	5 000,00
21	2154	Matériel industriel	5 000,00	1 250,00	1 000,00
23	2315	Installa°, matériel, outillages	1 911 800,00	477 950,00	100 000,00
Total dépenses réelles d'investissement			2 598 000,00	663 000,00	284 000,00

Budget annexe assainissement marchés :

Chapitre par nature	Article par nature	Libellé	Total BP 2019 (6 communes)	Ouverture maximale (25 % du BP 2019)	Ouverture anticipée des crédits 2020 du budget MARCHES
16	1681	Autres emprunts	4 877,00	4 877,00	4 800,00
16	1641	Remboursement emprunts	247 400,00	247 400,00	247 400,00
16	16449	Op° titrage ligne de trésorerie	1 000 000,00	1 000 000,00	
20	2031	Frais d'études	111 000,00	27 750,00	5 000,00
21	21532	Réseaux d'assainissement	722 030,00	180 507,50	
21	2156	Matériel spécifique	600 000,00	150 000,00	
21	213	Constructions	196 404,01	49 101,00	
23	2315	Installa°, matériel, outillages	1 085 000,00	271 250,00	100 000,00
4581	4581	Op° cpte de tiers	394 205,00	98 551,25	
Total dépenses réelles d'investissement			4 360 916,01	2 029 436,75	357 200,00

Budget annexe assainissement DSP :

Chapitre par nature	Article par nature	Libellé	Total BP 2019 (7 communes)	Ouverture maximale (25 % du BP 2019)	Ouverture anticipée des crédits 2020
16	1681	Autres emprunts	15 515,94	15 515,94	15 000,00
16	1641	Remboursement emprunts	127 073,74	127 073,74	141 000,00
20	2031	Frais d'études	610 171,00	152 542,75	5 000,00
204	20421	Subvention versée pour un équipement à une personne de droit privé : matériel, études	7 272,00	1 818,00	
21	21532	Réseaux d'assainissement	414 362,00	103 590,50	
21	213	Constructions	1 014 766,75	253 691,69	
23	2315	Installa°, matériel, outillages	2 738 641,82	684 660,46	100 000,00
Total dépenses réelles d'investissement			4 927 803,25	1 338 893,07	261 000,00

Ainsi, le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur cette ouverture anticipée de crédits d'investissement portant sur l'exercice budgétaire 2020.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

d'ouvrir de manière anticipée, pour l'exercice budgétaire 2020, les crédits d'investissement des trois budgets annexes assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, dans les limites présentées ci-dessous :

- pour le budget REGIE :

Chapitre par nature	Article par nature	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2020 Budget régie en euros
16	1681	Autres emprunts	177 000,00
20	2033	Frais insertion	1 000,00
20	2031	Frais d'études	5 000,00
21	2154	Matériel industriel	1 000,00
23	2315	Installa°, matériel, outillages	100 000,00
Total dépenses réelles d'investissement			284 000,00

- pour le budget MARCHES :

Chapitre par nature	Article par nature	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2020 du budget marchés en euros
16	1681	Autres emprunts	4 800,00
16	1641	Remboursement emprunts	247 400,00
20	2031	Frais d'études	5 000,00
23	2315	Installation, matériel, outillages	100 000,00
Total dépenses réelles d'investissement			357 200,00

- pour le budget DSP :

Chapitre par nature	Article par nature	Libellé	Ouverture anticipée des crédits 2020 budget DSP en euros
16	1681	Autres emprunts	15 000,00
16	1641	Remboursement emprunts	141 000,00
20	2031	Frais d'études	5 000,00
23	2315	Installa°, matériel, outillages	100 000,00
Total dépenses réelles d'investissement			261 000,00

Il est précisé que ces crédits seront intégrés dans le budget primitif de l'exercice 2020 des budgets annexes assainissement précités.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 68 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.